

Note de synthèse

Vendredi 1^{er} avril 2022

Secrétaire de séance : Eric Dumont

Absents excusés : Gwénaëlle GUILLON, pouvoir à Vincent LEBRETON ; Yannick BARNIQUEL pouvoir à Régis REILLON, Stéphane ROUSSEAU pouvoir à Vincent LEBRETON, Ludovic CHESNEAU pouvoir à Frédéric HERBERT.



Point 1 : Approbation du PV du Conseil municipal du 25 février 2022

Point 2 :

- Budget lotissement Résidence du Bois Marin : approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2021

	Dépenses	Recettes	Solde	Résultat cumulé
Investissement	0,00	0,00	0,00	73 165,00
Excédent reporté 001		73 165,00		
Fonctionnement	6 520,24	0,00	-6 520,24	106 941,75
Excédent reporté 002		113 461,99		
Résultat			- 6 520,24	+ 180 106,75

Compte administratif

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021
011 Charges à caractère général	9 000,00	5 529,80	70 Produits de services, du domaine...	50 190,00	
65 Charges diverses de gestion courante	3,00	2,71	75 Autres produits divers de gestion courante	3,00	
66 Charges financières	5 000,00	987,73			
Mouvements d'ordre					
			002 Excédent antérieur reporté	113 461,99	113 461,99
TOTAL	14 003,00	6 520,24	TOTAL	163 654,99	113 461,99
			Excédent de Fonctionnement		106 941,75

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021
1641 Emprunts et dettes assimilées	73 165,00	0,00			
Mouvements d'ordre					
			001 Excédent antérieur reporté	73 165,00	73 165,00
TOTAL	73 165,00	0,00	TOTAL	73 165,00	73 165,00
			Excédent Investissement		73 165,00

Résultat global 2021	180 106,75
----------------------	------------

* Affectation des résultats de l'exercice 2021

Proposition d'affectation et de report au budget 2022

Excédents antérieurs reportés (001 inv.)	73 165,00
Excédents antérieurs reportés (002 fnt)	106 941,75

* Vote du budget primitif 2022

Le budget annexe Résidence du Bois Marin 2022 est présenté avec un équilibre en section de fonctionnement de 157 131,75 € et en section d'investissement à la somme de 73 165,00 €.

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Nature	BP N-1	BP 2022	Nature	BP N-1	BP 2022
011 Charges à caractère général	9 000,00	2 000,00	70 Produits de services, du domaine...	50 190,00	50 190,00
65 Charges diverses de gestion courante	3,00	154 326,75	75 Autres produits divers de gestion courante	3,00	
66 Charges financières	5 000,00	805,00			
Mouvements d'ordre					
			002 Excédent antérieur reporté	113 461,99	106 941,75
TOTAL	14 003,00	157 131,75	TOTAL	163 654,99	157 131,75

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Nature	BP N-1	BP 2022	Nature	BP N-1	BP 2022
16 Emprunts et dettes assimilées	73 165,00	73 165,00			
Mouvements d'ordre					
			001 Excédent antérieur reporté	73 165,00	73 165,00
TOTAL	73 165,00	73 165,00	TOTAL	73 165,00	73 165,00

- Budget lotissement Résidence du Parc : approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2021

	Dépenses	Recettes	Solde	Résultat cumulé
Investissement	29 324,23	365 831,85	336 507,62	370 675,77
Excédent reporté 001		34 168,15		
Fonctionnement	122 807,61	128 722,66	5 915,05	0,55
Déficit reporté 002	5 914,50			
Résultat		+ 342 422,67		+ 370 676,32

Compte administratif

Section de Fonctionnement						
Dépenses			Recettes			
Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	
011 Charges à caractère général	120 470,50	4 000,00	70 Produits des services du domaine et ventes	0,00	97 735,00	
66 Charges financières	1 500,00	1 312,88	75 Autres produits de gestion courante		0,55	
Mouvements d'ordre						
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 831,85	115 831,85	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	243 716,85	29 324,23	
43 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 805,00	1 662,88	43 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 805,00	1 662,88	
002 Déficit antérieur reporté	5 914,50	5 914,50				
TOTAL	245 521,85	128 722,11	TOTAL	245 521,85	128 722,66	
					Déficit de Fonctionnement	0,55

Section d'Investissement						
Dépenses			Recettes			
Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	
16 Emprunts et dettes assimilées	156 283,15		16 Emprunts et dettes assimilées	250 000,00	250 000,00	
Mouvements d'ordre						
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	243 716,85	29 324,23	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 831,85	115 831,85	
			001 Excédent antérieur reporté	34 168,15	34 168,15	
TOTAL	400 000,00	29 324,23	TOTAL	400 000,00	400 000,00	
					Excédent Investissement	370 675,77

Résultat global 2021	370 676,32
----------------------	------------

*** Affectation des résultats de l'exercice 2021**

Proposition d'affectation et de report au budget 2022

Excédent antérieurs reportés (001 inv.)	370 675,77
Excédent antérieurs reportés (002 fnt)	0,55

*** Vote du budget primitif 2022**

Le budget annexe Résidence du Parc 2022 est présenté pour s'équilibrer en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 166 125,23 € et en investissement à la somme de 400 000 €.

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Nature	BP N-1	BP 2022	Nature	BP N-1	BP 2022
011 Charges à caractère général	120 470,50	133 400,00	70 Produits des services du domaine et ventes	0,00	30 150,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	1,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,45
66 Charges financières	1 500,00	1 700,00			
Mouvements d'ordre					
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 831,85	29 324,23	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	243 716,85	134 274,23
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 805,00	1 700,00	043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 805,00	1 700,00
002 Déficit antérieur reporté	5 914,50		002 Excédent antérieur reporté		0,55
TOTAL	245 521,85	166 125,23	TOTAL	245 521,85	166 125,23

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Nature	BP N-1	BP 2022	Nature	BP N-1	BP 2022
16 Emprunts et dettes assimilées	156 283,15	265 725,77	16 Emprunts et dettes assimilées	250 000,00	0,00
Mouvements d'ordre					
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	243 716,85	134 274,23	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 831,85	29 324,23
			001 Excédent antérieur reporté	34 168,15	370 675,77
TOTAL	400 000,00	400 000,00	TOTAL	400 000,00	400 000,00

- Budget lotissement Résidence du Grand Clos : approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2021

	Dépenses	Recettes	Solde	Résultat cumulé
Investissement		9 288,00	9 288,00	0,00
Déficit reporté 001	9 288,00			
Fonctionnement	9 288,00	0,40	-9 287,60	-9 287,60
Excédent reporté 002				
Résultat		+ 0,40	- 9 287,60	

Compte administratif

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021
011 Charges à caractère général	270 415,00	0,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,40
Mouvements d'ordre					
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 288,00	9 288,00	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	279 703,00	0,00
			002 Excédent antérieur reporté		
TOTAL	279 703,00	9 288,00	TOTAL	279 703,00	0,40
				Excédent de Fonctionnement	-9 287,60

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021
			16 Emprunts et dettes assimilées	279 703,00	0,00
Mouvements d'ordre					
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	279 703,00	0,00	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 288,00	9 288,00
001 Déficit antérieur reporté	9 288,00	9 288,00			
TOTAL	288 991,00	9 288,00	TOTAL	288 991,00	9 288,00
Déficit Investissement			0,00		

Résultat global 2021	-9 287,60
-----------------------------	------------------

*** Affectation des résultats de l'exercice 2021**

Proposition d'affectation et de report au budget 2022

Déficits antérieurs reportés (001 inv.)	
Déficits antérieurs reportés (002 fnt)	9 287,60

*** Vote du budget primitif 2022**

Le budget annexe Résidence du Grand Clos 2022 est présenté pour s'équilibrer en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 284 703,60 € et en investissement à la somme de 284 703,00 €.

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Nature	BP N-1	BP 2022	Nature	BP N-1	BP 2022
011 Charges à caractère général	270 415,00	275 415,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,60
65 Charges diverses de gestion courante		1,00			
Mouvements d'ordre					
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 288,00		042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	279 703,00	284 703,00
002 Déficit antérieur reporté		9 287,60			
TOTAL	279 703,00	284 703,60	TOTAL	279 703,00	284 703,60

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Nature	BP N-1	BP 2022	Nature	BP N-1	BP 2022
			16 Emprunts et dettes assimilées	279 703,00	284 703,00
Mouvements d'ordre					
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	279 703,00	284 703,00	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 288,00	0,00
001 Déficit antérieur reporté	9 288,00				
TOTAL	288 991,00	284 703,00	TOTAL	288 991,00	284 703,00

- Ecole : montant de participation aux frais de fonctionnement des élèves hors commune

Pour les communes ne possédant pas d'école, une participation financière est sollicitée pour les enfants des dites communes fréquentant l'école « les Queniaux » de Montreuil sur Maine.

Cette participation comprend tous les frais qui incombent au fonctionnement de l'école.

Depuis la rentrée de septembre 2022, il y a 4 enfants de la commune Chenillé-Champteussé fréquentant l'école de Montreuil.

Pour l'année scolaire 2020/2021, le tarif avait été augmenté de 2% passant de 795 € à 811€ par élève, quel que soit le niveau (maternelle ou élémentaire).

- Participation au fonctionnement de l'école

En 2021 les montants alloués par la commune par élève étaient de:

- 40 € pour les fournitures scolaires
- 6,50 € pour les bourses et prix

	2021	2022
Nombre d'élèves	93	94
Fournitures scolaires : montant par élève	40,00 €	40,00 €
<i>6067 Fournitures scolaires</i>	3 720,00 €	3 760,00 €
Bourses et Prix : montant par élève	6,50 €	6,50 €
<i>6714 Bourses et Prix</i>	604,50 €	611,00 €
Total	4 324,50 €	4 371,00 €

- Attribution d'une subvention au budget du CCAS

Afin d'équilibrer le budget du CCAS, une subvention du budget communal est sollicitée pour un montant de 877 €. En 2021, elle était 1 400 €.

- Attribution des subventions aux associations

Il est proposé aux conseillers de se prononcer sur le tableau présenté.

- Budget Principal : approbation du compte de gestion et vote du compte administratif 2021

	Dépenses	Recettes	Solde	Résultat cumulé
Investissement	114 389,93	113 642,00	-747,93	82 765,65
Excédent reporté 001		83 513,58		
Fonctionnement	398 817,70	469 149,88	70 332,18	236 955,68
Excédent reporté 002		166 623,50		
Résultat		+ 69 584,25		+ 319 721,33

Restes à réaliser 2021

	Dépenses	Recettes	
21312 - Luminaires école	1 910,09	30 400,00	1322 - Région - Subvention équip. multifonctions
21318 - Equipement multifonctions	253 841,08	14 700,22	1328 - Etat - Rénovation énergétique salle des fêtes
		31 500,00	1341 - Etat - DETR équip. multifonctions

255 751,17 €	76 600,22 €
--------------	-------------

Solde : -179 150,95

Compte administratif

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021
011 Charges à caractère général	134 970,00	108 738,69	70 Produits des services du domaine et ventes	51 594,00	64 945,77
012 Charges de personnel, frais assimilés	9 000,00	6 186,82	73 Impôts et taxes	217 736,00	236 406,95
014 Atténuation de produits	214 000,00	209 912,00	74 Dotations et participations	159 318,95	166 996,93
022 Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00	152,09
65 Autres charges de gestion courante	53 300,00	46 560,90	77 Produits exceptionnels	0,00	648,14
66 Charges financières	10 500,00	10 047,11			
67 Charges exceptionnelles	1 104,50	489,53			
68 Provision pour dépréciation d'actifs circulants	2 243,65	2 243,65			
Mouvements d'ordre					
023 Virement à la section d'investissement	150 510,79	0,00			
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 643,51	14 639,00			
			002 Excédent antérieur reporté	166 623,50	166 623,50
TOTAL	595 272,45	398 817,70	TOTAL	595 272,45	635 773,38
				Excédent de Fonctionnement	236 955,68

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021	Nature	Prévu 2021	Réalisé 2021
020 Dépenses imprévues	8 000,00	0,00	024 Produit des cessions d'immobilisation	5 320,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24 711,00	54 123,00
16 Emprunts et dettes assimilées	23 993,00	23 966,16	1068 Affectation du résultat	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	5 639,39	753,79	13 Subventions d'investissement	126 380,00	44 880,00
204 Subventions d'équipement versées	27 648,00	23 487,50	16 Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	389 798,49	66 182,48			
Mouvements d'ordre					
			040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 643,51	14 639,00
			021 Virement de la section de fonctionnement	150 510,79	
	0	0	001 Déficit antérieur reporté	83 513,58	83 513,58
TOTAL	455 078,88	114 389,93	TOTAL	455 078,88	197 155,58
				Excédent d'Investissement	82 765,65

Résultat global 2021	319 721,33
----------------------	------------

Restes à réaliser			
Dépenses	255 751,17	Recettes	76 600,22
		Solde	-179 150,95

* Affectation des résultats de l'exercice 2021

Proposition d'affectation et de report au budget 2022

Affectation du résultat (1068 RI)	96 385,30
Excédents antérieurs reportés (002 RF)	140 570,38
Excédent antérieurs reportés (001 RI)	82 765,65

* Vote du taux des taxes (centimes)

Les bases d'imposition sur le foncier bâti ont augmenté de 5,58 % passant de 427 920 à 451 800. Le produit attendu sans hausse des taux (37,06%) est de 171 955 €.

Les bases d'imposition sur le foncier non bâti ont augmenté de 2,29 % passant de 85 837 à 87 800. Le produit attendu sans hausse des taux (36,06%) est de 31 661 €, soit un produit total de **203 616 €**.

Une hausse de 1% sur le foncier bâti et non bâti augmenterait le produit de 2 033 €, le portant à **205 649 €**.

- Taux de foncier bâti = 38,44% - produit = 173 672 €

- Taux de foncier non bâti = 36,42 % - produit = 31 977 €

* Vote du budget primitif 2022

Sans hausse des taux d'impôt, le budget principal 2022 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 745 422,08 € et en investissement à la somme de 716 530,25€.

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Nature	BP N-1	BP 2022	Nature	BP N-1	BP 2022
011 Charges à caractère général	134 970,00	133 985,00	70 Produits des services du domaine et ventes	51 594,00	55 055,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	9 000,00	9 000,00	73 Impôts et taxes	217 736,00	232 862,00
014 Atténuation de produits	214 000,00	263 100,00	74 Dotations et participations	159 318,95	156 608,95
022 Dépenses imprévues	5 000,00	5 000,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00	160 325,75
65 Autres charges de gestion courante	53 300,00	53 101,00	77 Produits exceptionnels	0,00	0,00
66 Charges financières	10 500,00	9 350,00			
67 Charges exceptionnelles	1 104,50	14 535,00			
68 Provision pour dépréciation d'actifs circulants	2 243,65	0,00			
Mouvements d'ordre					
023 Virement à la section d'investissement	150 510,79	240 476,39			
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 643,51	16 874,69			
			002 Excédent antérieur reporté	166 623,50	140 570,38
TOTAL	595 272,45	745 422,08	TOTAL	595 272,45	745 422,08

Section d'Investissement					
Dépenses			Recettes		
Nature	BP N-1	BP 2022	Nature	BP N-1	BP 2022
020 Dépenses imprévues	8 000,00	8 000,00	024 Produit des cessions d'immobilisation	5 320,00	115 320,00
16 Emprunts et dettes assimilées	23 993,00	88 773,00	10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24 711,00	14 943,00
20 Immobilisations incorporelles	5 639,39	5 500,00	1068 Affectation du résultat		96 385,30
204 Subventions d'équipement versées	27 648,00	5 500,00	13 Subventions d'investissement	126 380,00	76 600,22
21 Immobilisations corporelles	389 798,49	608 757,25	16 Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	73 165,00
Mouvements d'ordre					
			021 Virement de la section de fonctionnement	150 510,79	240 476,39
			040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 643,51	16 874,69
			001 Excédent antérieur reporté	83 513,58	82 765,65
TOTAL	455 078,88	716 530,25	TOTAL	455 078,88	716 530,25

Avec une hausse des taux de 1 %, le budget principal 2022 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 747 455,08€ et en investissement à la somme de 718 563,25 €.

- Déclassement du domaine public de la parcelle B820

Par délibération du 25 février 2022, le conseil municipal a engagé la procédure de désaffectation et de déclassement de la parcelle B820 du domaine public. Par arrêté du 14 mars, le Maire a interdit l'accès à cette parcelle par la pose de clôtures.

Il est demandé au conseil municipal de prononcer la désaffectation suivie du déclassement de la parcelle B820 afin de permettre sa vente avec le lot n°30 de la Résidence du bois Marin.

- Lancement du marché public pour les travaux du lotissement « Résidence du Grand clos »

Le maître d'œuvre INFRACONCEPT a arrêté le dossier de consultation des entreprises pour le marché de travaux du lotissement la Résidence du Grand Clos avec 2 lots (n°1 Terrassements – voirie, n°2 réseaux assainissement et AEP) pour un montant estimé à 203.971 € HT.

Il est proposé d'autoriser le Maire à lancer un appel d'offres pour le marché de travaux selon une procédure adaptée avec le soutien du Service Commun de la Commande Publique de la CCVHA.

- Approbation des rythmes scolaires

Madame le Maire rappelle le contexte. L'organisation actuelle du temps scolaire mise en place depuis 8 ans, à savoir, 9 demi-journées, peut continuer à fonctionner. Néanmoins, des dérogations peuvent être accordées aux communes pour un passage à 4 jours travaillés par semaine. Il s'agit bien d'une dérogation.

La commune a rencontré les parents pour échanger sur le sujet. Un conseil d'école a également été tenu. Malgré leurs différences sur le ressenti de chacun sur les rythmes scolaires, les enseignants se sont exprimés lors de ce conseil d'école pour la semaine de 4 jours.

Le Conseil municipal s'interroge sur ce retour à 4 jours : Comment fonctionner avec une école à deux vitesses ? Quelle stabilité, quelle évaluation du dispositif ? Quelle place de l'enfant pourtant au cœur du système éducatif ?

Prenant en compte les études montrant le bénéfice pour les enfants d'avoir un rythme régulier avec cinq matinées favorables aux apprentissages, d'une part, et d'autre part, la possibilité offerte aux enfants dans le cadre des TAP de pouvoir bénéficier d'activités diverses et variées, complémentaires à l'enseignement,

Monsieur le Maire propose un vote à bulletin secret. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

DATES A RETENIR

- Prochains CM : jeudi 5 mai + jeudi 2 juin

Fin de séance à : 23H45